



ETAT-MAJOR

Secrétariat de direction

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

5^{ème} réunion de 2023

Séance du 7 décembre 2023

Délibération

PV n° 6

Objet : Mise à jour des Lignes Directrices de Gestion

Date de convocation :
24 novembre 2023

Réceptionnée à la
Préfecture le :

Affichée le :

L'an deux mille vingt-trois, le 7 décembre à 18 heures,

le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni au centre d'incendie et de secours de TROYES OUEST sous la présidence de M. Philippe PICHERY.

• **Membres de droit**

Membre présent : 1

Madame la Directrice de cabinet de Madame la Préfète Anne GABRELLE

Membre excusé : 1

Monsieur le Payeur départemental Gilles CLIPET

• **Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice : 22

Membres présents : 15

Mesdames Sylviane BETTINGER, Marie-Thérèse LEROY, Elisabeth PHILIPPON, Messieurs Guy BERNIER, Philippe DALLEMAGNE, Bernard DE LA HAMAYDE, Olivier DUQUESNOY, Jean-Michel HUPFER, Olivier JACQUINET, Arnaud MAGLOIRE, Jean-Yves MATHIAS, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Membres absents excusés non représentés : 7

Mesdames Sonia MEIRHAEGHE, Agnès MIGNOT, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Messieurs Bruno BAUDOUX, Philippe BORDE, Olivier GIRARDIN, Didier LEPRINCE.

- **Membres ayant voix consultative**

Membres titulaires présents : Col Rémy ANDRIOT, Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef du corps départemental, Adc Alain GENNERET, Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Cne Nicolas RUINET, Adc Rudy GUBLIN, Adc Cyrille RAPHAEL, Madame Laetitia MUSSARD.

Membres représentants présents : Col Maxime KOCH, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, Ltn Thierry LANE.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-58 et R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la délibération n°3 du Conseil d'Administration du SDIS en date du 20 septembre 2021 portant sur la composition du Conseil d'Administration et sur la composition et l'élection des membres du Bureau ;

La réforme de la fonction publique, introduite par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, engage désormais les collectivités territoriales et les établissements publics à réfléchir au choix de leur politique à long terme en matière de ressources humaines et ce dans le cadre d'un dialogue social affirmé.

Au sein des comités sociaux territoriaux, ce dialogue passe par l'élaboration des lignes directrices de gestion (LDG) dont le but est de fixer, en concertation avec les représentants du personnel, une orientation claire, communiquée à tous les agents, afin de donner plus de sens aux décisions prises dans la gestion des ressources humaines.

Les LDG, applicables à partir du 1^{er} janvier 2024, déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines d'une part, et fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours d'autre part.

Au sein du service départemental d'incendie et de secours de l'Aube, le projet a été mené au cours de l'année 2023. Le service a organisé deux réunions de dialogue social dédiées à ce sujet. Dans un deuxième temps, ce groupe de travail a été élargi aux organisations syndicales pour recueillir leur avis. Cette méthode a permis de proposer les lignes de gestion développées en annexe.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

à l'unanimité,

PREND ACTE que ce rapport a reçu un avis favorable par le comité social territorial qui s'est réuni le 14 novembre 2023 ;

VALIDE les mises à jour des Lignes Directrices de Gestion annexées à la présente délibération.

15 DEC. 2023

Fait le

Votes pour : 15

Mesdames Sylviane BETTINGER, Marie-Thérèse LEROY, Elisabeth PHILIPPON.

Messieurs Guy BERNIER, Philippe DALLEMAGNE, Bernard DE LA HAMAYDE, Olivier DUQUESNOY, Jean-Michel HUPFER, Olivier JACQUINET, Arnaud MAGLOIRE, Jean-Yves MATHIAS, Jean-Louis OUDIN, Philippe PICHERY, Denis POTTIER, Jacky RAGUIN.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil d'Administration



Philippe PICHERY